



MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite Municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de Piopolis, le lundi 9 août 2021 à 19 h.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de permis de rénovation et/ou de construction sur le territoire du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) :

Nature et effets

La construction d'un bâtiment accessoire dans la cour arrière.

Identification du site concerné

495 rue Principale (François Villemaire)

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, soit en personne lors du conseil ordinaire par courriel à l'adresse info@piopolis.quebec ou par la poste au 403 rue Principale, Piopolis, G0Y 1H0.

DONNÉ à Piopolis ce 23^e jour de juillet 2021

Emmanuelle Fredette
Directrice générale et secrétaire-trésorière